		PROCEDURE : TR	AITEMENT DES CONSTATS	Ī	
Processus		DOMAINE DIADDI ICATION	CODIFICATION	METHODE DE SURVEILLANCE	
Management	X	DOMAINE D'APPLICATION			
Réalisation					
Support		ASECNA	M3-PRO-02-B	Audits et Revues documentaires	

		MAITRISE	DU DOCUMENT		
		Acteurs			Diffusion
Rôle	Fonction	Nom	Visa	Date	
Rédacteur	Groupe de travail DSQ	Maharo RAKOTONAVAHY	Day	18/10/2017	Toutes Structures de l'ASECNA
Vérificateur	DSQE	Bakary TIORO	dip	19/10/2017	Toutes Structures de l'ASLONA
Approbateur	DSQD	Salomon Pierre MBELLA MBELLA	to	19/10/2017	
		HISTORIQUE D	ES MODIFICATI	ONS	
Version	Date			Ju	stification
M3-PRO-02-A	01/06/2	013	Création de la procédure « Traitement des constats et ACAP » suite à la m en place du SMI de l'Agence		
MO DDO 00 D	40/40/2	Modification de la procédure de traitement des constats et ACAP en deux procédures distinctes suite à la revue des processus du SMI de l'Agence et la			
M3-PRO-02-B	19/10/2	revue documentaire : - Intégration des nouvelles exigences de la norme ISO 9001 : 2015 - Simplification et optimisation du système documentaire de l'Agence			

	2000	PROCEDURE : TR	AITEMENT DES CONSTATS	T
Processus		DOMAINE DIADRI IOATION	CODIFICATION	METHODE DE SURVEILLANCE
Management	X	DOMAINE D'APPLICATION	CODITION	IIIZTIOSZ SZ GOTT ZIZZ IIIGZ
Réalisation			AND THE RESERVE THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	
Support		ASECNA	M3-PRO-02-B	Audits et Revues documentaires

I. OBJET DE LA PROCEDURE

Cette procédure concerne le traitement des constats.

II. PERIMETRE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à tous les constats.

III. DEFINITIONS

Constat: Dysfonctionnement avéré ou potentiel ou situation présentant une opportunité d'amélioration, dans le domaine du SMI.

Note: Un constat peut provenir de la surveillance du fonctionnement du système (audit, contrôle ou inspection), d'un report ou d'un retour d'expériences.

Exemple: Les non-conformités, opportunités d'amélioration (observations), événements, observations, recommandations et suggestions sont des constats.

Non-conformité ou Ecart : Non-satisfaction d'une exigence stipulée dans un règlement, une norme ou procédure applicable ou dans un référentiel.

Dysfonctionnement: toute anomalie, évènement, et/ou situation perturbant le fonctionnement normal d'un processus ou d'une activité.

Opportunité d'amélioration (Observation): Situation qui bien que conforme aux exigences réglementaires, mérite d'être portée à l'attention de l'entité concernée et/ou justifie une action d'amélioration.

Evénement: Condition ou fait impactant ou pouvant impacter un système ou son fonctionnement. Un évènement doit faire l'objet d'un report et/ou d'une notification.

Report d'un événement : Action visant à informer d'un événement.

Notification d'un événement : action d'une entité visant à informer toute organisme concernée un événement dont elle a connaissance pour son traitement.

Evénement ATM, SLI, AIM, MET, CNS, ELB, évènements sécurité liés respectivement aux services ATM, SLI, AIM, MET, CNS, ELB fournis **Événements Sécurité**: Accidents, incidents ainsi que tout autre défaut ou dysfonctionnement d'un aéronef, de son équipement ou de tout élément du système de navigation aérienne utilisé ou conçu pour être utilisé aux fins ou dans le cadre de l'exploitation d'un aéronef ou de la fourniture d'un service de gestion de la circulation aérienne ou d'une aide de navigation à un aéronef.

Recommandation: Toute préconisation relative à m'amélioration du système.

M3-PRO-02-B: Traitement des constats

ASECNA 18-10-2017





		PROCEDURE : TR	AITEMENT DES CONSTATS	
Processus Management X		DOMAINE DIADDI IOATION	CODIFICATION	METHODE DE SURVEILLANCE
		DOMAINE D'APPLICATION	CODITION	METHODE DE CONVENED MOE
Réalisation				
Support		ASECNA	M3-PRO-02-B	Audits et Revues documentaires

Suggestion: Toute proposition d'amélioration du système, émise par un agent, dans un esprit correctif ou préventif.

Action corrective: Action visant à éliminer la cause d'un constat ou à en minimiser les effets ou la fréquence.

Action préventive : Action visant à éliminer un risque potentiel ou à en minimiser les effets ou la fréquence.

ACAP: Action corrective et Action préventive

TYPES DE CONSTATS

On distingue:

- Les écarts, opportunités d'amélioration (observations) et recommandations formulées lors d'audit, d'inspection ou contrôle ;
- Retours d'expériences et suggestions.

DEMARCHE ET METHODOLOGIE

M3-PRO-02-B: Traitement des constats

La démarche et la méthodologie générales seront fonction de la nature du constat :

- I. Constat d'audit/Inspection/Contrôle :
 - Réalisation de l'audit/Inspection/Contrôle (Cf. « Procédure d'audit interne SMI » l'audit interne SMI)
 - Analyse des constats
 - Appréciation du risque (Cf. manuel de gestion des risques)
 - Traitement des ACAP (NB : Clôturer toutes les actions de traitement d'une non-conformité)





		PROCEDURE : TR	RAITEMENT DES CONSTATS		
Processus		DOMAINE DIADDI IOATION	CODIFICATION	METHODE DE SURVEILLANCE	
Management	X	DOMAINE D'APPLICATION	CODITION		
Réalisation					
Support		ASECNA	M3-PRO-02-B	Audits et Revues documentaires	

II. Evènement (évènements sécurité « MANSECU ») :

- Notification et recueil de l'évènement
- Pré-analyse de l'évènement
- 3) Analyse de l'évènement
- Appréciation du risque (Cf. manuel de gestion des risques)
- Traitement des ACAP

III. Retours d'expériences (REX) :

Les retours d'expériences proviennent des résultats d'analyse d'évènements, de constats d'audits/inspection/contrôle, des benchmarking, de l'écoute client.

- Réception des REX;
- Pré-analyse des REX;
- 3) Analyse des constats issus des REX;
- Appréciation du risque (Cf. manuel de gestion des risques)
- Traitement des ACAP

Les détails de la démarche et de la méthodologie sont contenus dans le tableau ci-après.





		PROCEDURE : TR	AITEMENT DES CONSTATS	T
Processus Management X		DOMAINE BIARRI IOATION	CODIFICATION	METHODE DE SURVEILLANCE
		DOMAINE D'APPLICATION	COBITION	
Réalisation				
Support		ASECNA	M3-PRO-02-B	Audits et Revues documentaires

1- Constat d'audit/Inspection/Contrôle

M3-PRO-02-B: Traitement des constats

	ин торосноти	Description détaillée	Doo	cuments applicables
Synoptique (Quoi ?)	Acteurs (Qui ?)	Description (Comment ?)	Enregistrements	Instruction ou autre doc applicable
1- Recueillir les constats suite audit / Inspection / Contrôle	Pilote Processus	 Exploiter les rapports d'audit/ Inspection/ Contrôle Classifier les constats selon la nature : écart, opportunité d'amélioration 	Liste des Constats	Rapports
2- Mettre en œuvre les actions immédiates	Pilote Processus	 Identifier et mettre immédiatement en œuvre des actions visant à corriger les effets indésirables des constats 	Tableau de suivi des actions	Rapports
3- Analyser les constats	Pilote Processus API	 Identifier les causes du constat Déterminer les facteurs contributifs NB : pour les cas spécifiques des audits internes SMI, l'API de la structure initie les Fiches d'analyse et de traitement des non-conformités contenues dans le rapport. 	Pilote Processus	Rapport d'analyse Fiches d'analyse et de traitement de non-conformités
4- Apprécier et Traiter les risques	Instance dédiée	 Evaluer le risque suivant les dispositions du manuel de gestion des risques Déterminer les priorités pour le traitement des ACAP 	Rapport de Travail de l'Instance	Manuel de gestion des risques
Traiter les ACAP		Voir la Procédure de Traitement des ACAP		



ASECNA 18-10-2017



		PROCEDURE : TR	AITEMENT DES CONSTATS		
Processus Management X			CODIFICATION	METHODE DE SURVEILLANCE	
		DOMAINE D'APPLICATION	CODITION		
Réalisation					
Support		ASECNA	M3-PRO-02-B	Audits et Revues documentaires	

2- Evénement sécurité

M3-PRO-02-B : Traitement des constats

		Description détaillée	Documents associés		
Synoptique (Quoi ?)	Acteurs (Qui ?)	Description (Comment ?)	Enregistrements	Instruction ou autre doc applicable	
1- Notifier l'événement	Tout agent Tout usager	Notifier suivant les procédures en vigueur		Annexes ci-jointes	
2- Recueillir les événements	Pilote Processus	 Identifier et mettre immédiatement en œuvre des actions visant à corriger les effets indésirables des constats 	 Formulaires dédiés 	MANSECU	
3- faire une pré- analyse	Agent désigné	 Vérifier la pertinence de la notification Trier les évènements 	Rapport de pré-analyse	MANSECU	
4- Analyser l'événement	Instance dédiée	 Identifier les causes de l'évènement Déterminer les facteurs contributifs 	Rapport de Travail de l'Instance	Manuel de gestion des risques	
5-Apprécier et Traiter les risques		Evaluer le risque suivant les dispositions du manuel de gestion des risques et déterminer les priorités de traitement			
Traiter les ACAP		Voir la Procédure de Traitement des ACAP			



ASECNA 18-10-2017



		PROCEDURE : TR	AITEMENT DES CONSTATS		
Processus			CODIFICATION	METHODE DE SURVEILLANCE	
Management X		DOMAINE D'APPLICATION	CODITION	III. I I I I I I I I I I I I I I I I I	
Réalisation					
Support		ASECNA	M3-PRO-02-B	Audits et Revues documentaires	

3. Retour d'Expérience (REX)

M3-PRO-02-B: Traitement des constats

		Description détaillée	Do	cuments associés
Synoptique (Quoi ?)	Acteurs (Qui ?)	Description (Comment ?)	Enregistrements	Instruction ou autre doc applicable
1- Réceptionner les retours d'expérience	Tout agent Tout usager	Prendre en compte les REX	REX	Annexes ci-jointes
2- Apprécier la pertinence des REX	Pilote Processus	 Identifier et mettre immédiatement en œuvre des actions visant à corriger les effets indésirables des constats 	Rapports	Rapports
3- Mettre en œuvre des actions immédiates	Pilote Processus	 Identifier et mettre immédiatement en œuvre des actions visant à corriger les effets indésirables des constats 	Tableau de suivi des actions	Rapports
Traiter les ACAP		Voir la Procédure de Traitement des ACAP		





ANNEXE 1 : Evènements Sécurité à notifier immédiatement

		Actions			
Evènement	Notification	Immédiatement	Au plus tard 3 heures après l'évènement	Au plus tard le 1er jour ouvré suivant l'évènement	
	Qui	Cadre de permanence ou Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef (Selon les heures de service)	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles		
Accident	A qui	Responsable. Exploitation de l'Aéronef DGRP, RC DNAD, DSQD	AAC, DGDD		
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail		
	Qui	Cadre de permanence Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles		
Situation d'urgence à bord	A qui	Responsable Exploitation de l'Aéronef DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles, RC DNAD, DSQD	AAC, DGDD		
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail		
Accident évité de	Qui	Responsable. Exploitation de l'Aéronef		DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles	
justesse (rapprochement	A Qui	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles, RC		DNAD, DSQD AAC	
avec autre aéronef, animal, personne ou relief obstacle)	Comment	Téléphone		Téléphone Fax Mail	
Atterrissage ou	Qui		Responsable. Exploitation de l'Aéronef	-	
décollage sur piste fermée ou occupée	A Qui		DGRP /02 - DGRP/10 - EAMAD, DSQDR/02 -	OR .	

ASECNA 18-10-2017 Page 8 sur 14



Evènement		Actions			
	Notification	Immédiatement	Au plus tard 3 heures après l'évènement	Au plus tard le 1er jour ouvré suivant l'évènement	
			DSQDRC/10.		
	Comment		Téléphone Mail		
Excursion (sortie de piste) et incursion ayant entraîné une manœuvre d'évitement	Qui	Cadre de permanence Commandant Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef		DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles,	
	A Qui	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles, RC		DNAD, DSQD AAC	
	Comment	Téléphone		Courrier Mail	
Indisponibilité des services ATM	Qui	Cadre de permanence Commandant Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles		
	A Qui	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles, RC	DNAD, DSQD AAC		
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail		

ASECNA 18-10-2017 Page 9 sur 14



ANNEXE 2 : Evènements Sûreté à notifier immédiatement

Evènement	Notification	Actions		
		Immédiatement	Au plus tard 3 heures après l'évènement	Au plus tard le 1er jour ouvré suivant l'évènement
Détournement d'aéronefs	Qui	Cadre de permanence Commandant Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP- Délégués - Directeurs Ecoles	
	A qui	Commandant– chargés d'activités- Responsable. Exploitation de l'Aéronef DGRP – Délégués – Directeur EAMAC, RC DNAD, DSQD	AAC, DGDD	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail	
Alerte à la Bombe	Qui	Cadre de permanence Commandant Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles	
	A qui	Commandant– chargés d'activités- Responsable. Exploitation de l'Aéronef DGRP – Délégués – Directeur EAMAC, RC DNAD, DSQD	AAC DGDD	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail	
Pénétration illicite / Acte de vandalisme ou vol sur des équipements sensibles et/ou des données détenues par l'ASECNA	Qui	Cadre de permanence Commandant Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef		DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles
	A Qui	Commandant– chargés d'activités- Responsable. Exploitation de l'Aéronef DGRP – Délégués – Directeur EAMAC, RC DNAD, DSQD		DNAD, DSQD, RC DGDD
	Comment	Téléphone		Téléphone Fax Mail

ASECNA 18-10-2017 Page 10 sur 14



ANNEXE 3 : Evènements Environnement à notifier immédiatement

Evènement		Actions			
	Notification	Immédiatement	Au plus tard 3 heures après l'évènement	Au plus tard le 1er jour ouvré suivant l'évènement	
Survol basse altitude d'une zone urbaine (nuisance sonore, émission de gaz)	Qui	Cadre de permanence Commandant d'aérodrome Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles		
	A qui	Responsable. Exploitation de l'Aéronef DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles,	AAC	Chargé Sécurité Qualité	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail	RSFTA et Eccairs	
Délestage carburant hors périmètre règlementaire	Qui	Cadre de permanence Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP – Délégués – Directeurs Ecoles		
	A Qui	DGRP	AAC	Chargé Sécurité Qualité	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail	RSFTA et Eccairs	

ASECNA 18-10-2017 Page 11 sur 14



ANNEXE 4 : Liste des évènements Qualité à notifier immédiatement

Evènement		Actions			
	Notification	Immédiatement	Au plus tard 3 heures après l'évènement	Au plus tard le 1er jour ouvré suivant l'évènement	
Événement affectant de façon significative la régularité de la circulation aérienne (retard de plus de x minutes en moyenne,)	Qui	Responsable entité Cadre de permanence			
	A qui	Compagnie	DGRP	DSQD, DNAD	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail		
Évènement induisant une indisponibilité durable d'une infrastructure au sol ou d'un équipement de la navigation aérienne	Qui	Responsable entité			
	A qui		DGRP DNAD	DSQD, DNAD	
	Comment	Téléphone	Mail Fax		
Evénement ayant un impact sur la réalisation d'une activité	Qui			Tout agent Audit, inspection, contrôle	
	A Qui			Entité « en cause » Chargé sécurité qualité	
	Comment				

ASECNA 18-10-2017 Page 12 sur 14

ANNEXE 5 : Liste des évènements SST à notifier immédiatement

Evènement	Notification	Actions		
		Immédiatement	Au plus tard 1 jour après l'évènement	Au plus tard 3 jours ouvrés suivant l'évènement
Accident de travail	Qui	Cadre de permanence Commandant Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP– Délégués – Directeurs Ecoles	
	A qui	Commandant– chargés d'activités- DGRP	AAC, DGDD	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail	
Événement affectant de façon significative la santé ou la sécurité au travail	Qui	Cadre de permanence Commandant Pilote ou Chargé Exploitation de l'Aéronef	DGRP– Délégués – Directeurs Ecoles	
	A qui	Commandant– chargés d'activités- Responsable. Exploitation de l'Aéronef DGRP – Délégués – Directeur EAMAC, DNAD, DSQD	AAC, DGDD	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail	

ASECNA 18-10-2017 Page 13 sur 14

事

ANNEXE 6 : Liste des évènements médiatiques à notifier immédiatement

Ce sont des évènements pour lesquels on suspecte qu'ils puissent être médiatisés.

Evènement	Notification	Actions			
		Immédiatement	Au plus tard 3 heures après l'évènement	Au plus tard le 1er jour ouvré suivant l'évènement	
Déroutement induisant des problèmes dans les aérogares	Qui	Commandant– chargés d'activités- Responsable. Exploitation de l'Aéronef DGRP – Délégués		Commandant	
	A qui	DGRP AAC		Chargé sécurité Qualité	
	Comment	Téléphone		Téléphone	
Prise d'otages dans une aérogare	Qui	Commandant	DGRP	Commandant	
	A Qui	DGRP AAC	DNAD DGDD	RC	
	Comment	Téléphone	Téléphone Fax Mail	Téléphone Fax Mail	

R

M3-PRO-02-B: Traitement des constats

ASECNA 18-10-2017

Page 14 sur 14